L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1892.

## PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une femme de ménage française. S'adresser 98 1/2 rue d'Orléans.
14 sept 2t

A LOUER

A LOUER—Une résidence avec jardin et écurie, 464 rue Dumaine. S'adresser 209 rue D catur. 11 sept—

A VENDRE.

A VENDRE—9 vaches, 1 taureau race Holstein, 5 génisses, les vaches sur le point de vêler. $600—$100 comptant; le reste à terme. Grande écurie à louer à long terme, $9 par mois. Voorhies, 131 rue St-Bernard. 11 sept—1f

A VENDRE pour cause de changement d'affaire le shop de boucherie situé rue Prieur entre Barracks et Hôpital; pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. Le shop est déjà conformé à l'ordonnance de la ville.
14 sept—3 fois

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Germania Insurance Co., vs Knorr O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 22,206.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bouilloire-pompe, trois "haters," un "gin pulley," arbres de couches pour éventails, compasse, cinq balles de "linter," et à peu près 1400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. BELION, Constable.
9 sept—9 15 20

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph H. Lawler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,714—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Lawler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 20 24

Succession de Mme Francisca Lacoste femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35 729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tamor administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—10 14 18

Succession de Veuve Antony Trautmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E.—Attendu que Louis Gerteis jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Antony Trautmann, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 17 23

Succession de Carolina Just, femme de Rudolph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 708—Division D.—Attendu que Rudolph Müller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Carolina Just, femme de R. Müller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 17 23

J. J. Clarke et als versus F. Codman Ford Building and Specialties Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,282—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, commis aires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 sept—6 10 15

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,236—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James M. Pagaud Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E.—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 sept—8 13 17

## AVIS AUX CREANCIERS.

M. Schwartz & Co. et als. vs. Metteway & Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,211—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le troisième compte présenté par Henry Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—10 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,789—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff G. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
GEO. H. MANUEL, Député Greffier.
13juil—4f ou 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Interdiction de Islaw Godolphin Leech—No 3530—Division "B".

Le lot et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant le dit Islaw Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécillité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, no aire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Islaw Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Kurten, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Le ch... et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.
Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 26 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5ème jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-douze.
EUG. D'HEMECOURT, Député-Greffier.
juil—[illegible]

# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

## ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $12 00 |
| SIX MOIS | 6 00 |
| TROIS MOIS | 3 00 |
| UN MOIS | 1 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $3 00 |
| SIX MOIS | 1 50 |
| QUATRE MOIS | 1 00 |
| UN MOIS | 25 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.......CHARTRES.......73

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,422.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec toutes les dépendances situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre-vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol. 990.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21août—21 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Mme W. B. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 1?0, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 3 mai 1889, enregistrés au Bureau de Transferts de cette ville, livre 128, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatre-vingt-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fasnacht & Seixas par acte passé pardevant Charles E. Sel, ancien notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera un dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour les ventes.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rosede.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,339.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Rampart) Bons Enfants (maintenant St-Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de F. Legardeur, notaire; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Rampart, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-huit pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St Claude), et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Celia E. McNeil. Vente de propriétés dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet 455 anciennement carré d'îlet No 75, borné par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, déposé voyer, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant E. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds du coin des rues Berlin et Baronne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur de dix-huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryade et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant E. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kingsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles vers la rue Laurel côté six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1891 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John E. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1870, conformément à un plan du voyer fait par E. W. Tood, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par la défenderesse Mme Emma H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 488.]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 17 22 29—oct 5 12 17

## VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, bijouterie, etc.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 19 septembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, No 334 rue Nord Rampart, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession, le contenu de la ci-dessus décrite consistant en meubles de maison, bijouterie, etc., conformément à un inventaire déposé à la Cour.
Conditions—Comptant.
7 sept—7 10 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 332 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 334 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, daté du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. E. Soghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (au pied américain), 32 pieds 3 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1892, comme mesurant à peu près 60 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupés par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Soghers, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pi de 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers, cuve, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 334 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'État dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.
Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,433—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans, No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (au pied américain) 22 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 125 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas ancien notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardo Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. E. H. Scherch, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1890 et enregistré au bureau des transferts en cette ville le 4 janvier 1891 dans le livre 115, folio 126. L'original du dit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre, notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et est connue par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance garantie par privilège du vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, payable semi-annuellement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,908—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 2, dans l'îlet désigné par le No municipal 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 28 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

Etat de situation semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $416,403 6a |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 6,490 44 |
| Bons des E.-U. en garantie de la circulation | | 50,000 00 |
| Autres bons et actions | | 120,166 50 |
| Maisons de banque et autres propriétés immobilières | | 51,235 22 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U. | | 2,250 00 |
| Prêts sur demande | $110,161 16 | |
| Echange sur New York | 114,676 04 | |
| Dû par des banques et banquiers | 30,644 07 | |
| Monnaie courante, espèces et chèques locaux | 220,635 30— | 476,116 57 |
| Total | | $1,122,695 91 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 20,000 00 |
| Profits indivis | | 6,545 95 |
| Circulation au dehors | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | $424 00 | |
| Dû à des banques et banquiers | 36,997 69 | |
| Dû aux déposants | 713,728 36— | 751,150 05 |
| Total | | $1,122,695 91 |

JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—

# BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qu'il s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité [illegible]
Accords et réparations de pianos, [illegible]

## VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.

No 81 rue Madison, près de Hampson.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,366—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le cottage simple en brique, No 10 avenue Dublin, [illegible] Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, [illegible] Hampson et Prieur, désigné comme lot 5, sur un plan déposé en l'étude de [illegible] No 118; le dit lot mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages, No 81 rue Madison, avec galerie double devant, 6 chambres, citerne, etc. décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désigné comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 13 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 80 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlet, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 août—21 28 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Ottesen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 28,326.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 21 septembre, 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retiré du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grande cour etc., convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Poète, Dauphine (anciennement Grandhomme) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Espagne, sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et en mesure française, 40 pieds de face à la rue Espagne sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après une esquisse faite le 7ème jour de mai 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, un notaire public en cette ville.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
27août—27 31—7 14 21 28 sept

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs,

Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et

Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Fouloo.

No 36,439—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 27 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bas rapport, avec bâtisse à 2 étages dans la cour, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant, en tout 9 chambres, cuisine, écurie etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 21 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue St Pierre sur 75 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage désirable, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 6 chambres, corridor, à rière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 13 sur un plan dressé par F. G. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 122, mesurant 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Toulouse sur 93 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Theo. Guy, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras,

Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Patzmel.

No 36,309—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune.—MERCREDI, 12 octobre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en bas, balcon, six chambres avec arrière galerie, en haut, citerne hydrant, cour pavée, écurie, etc., et décrit comme suit à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 15 sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Gleises à E. Frantz, passé pardevant E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 10 pieds de large et ouvrant sur les deux rues Penn et Dryades pour l'usage en commun du dit lot et autres y attenant; le lot No 15 a 21 pieds 3 pouces et 2 lignes à de face à la dite allée, 21 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 14, et 28 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, ensemble avec l'usage de la dite allée commune.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de dix pour cent requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7 sept—7 10 11 17 18 24 20—oct 1 2 5 à date

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Propriétés foncières | | $92,550 00 |
| Bons de ville et autres | | 127,965 06 |
| Actions | | 25,697 50 |
| Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance | $1,546,911 80 | |
| Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance | 696,283 17 | 2,243,194 97 |
| Papiers suspendus évalués à | | 1,274 37 |
| Prêts sur demande | $887 796 25 | |
| Change à vue | 431,704 12 | |
| Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House | 760,717 86 | 2,070,215 23 |
| Total | | $4,560,340 07 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital payé | $1,000,000 00 |
| Surplus | 300,000 00 |
| Profits non divisés | 172,304 73 |
| Dividendes non payés | 40,390 00 |
| Dépôts à retirer contre chèques | 3,047,530 34 |
| Circulation | 3,505 00 |
| Total | $4,560,340 07 |

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.
EDWARD TONY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le [illegible]
A. G. LA FOND, Notaire Public.
5 juil—

## VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON

—ET—

EFFETS MOBILIERS.

Succession de Stephen Patzmel.

No 36,309.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 17 septembre 1892, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 223 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, maintenant absent en congé, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et en particulier des marchandises et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus complètement décrits dans l'inventaire de cette succession.
Conditions—Comptant sur les lieux.
7sep—7 10 11 14 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,276—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 30 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 26 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergeant aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la date jusqu'à complet paiement, garantis par le privilège du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement pour les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au comptant, au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.
9 sept—9 14 21 28—oct 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Schmidt, sa femme.

Nos 36,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St-Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Marais et St-Pierre.

Les meubles de maison que contient chacune des deux maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambre à coucher et de cuisine.
Conditions—Comptant sur les lieux.
8 sept—8 9 19 20

## SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Prytanée.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Prytanée.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magnolia.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stora, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lalande et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Pauger & Urquhart et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 34 rue Dauphine.
613 Dauphine et Independance.
614 Station des cars, Poland.
615 Casernes des Etats-Unis et Dauphine.

## VENTES A L'ENCAN

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

FONDS D'ÉPICERIE,

Liqueurs, vins, [illegible] étrangères, coffre-fort, [illegible] lées de [illegible].

Deux chevaux, voitures et harnais.

Le fonds du Seltzer Mineral Water Co.

Comptes courants, etc.

Pour le compte de la

Succession de George H. Kleinert, décédé.

Sans réserve à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 26 septembre 1892, à 10 heures et demie A. M., au local No 118 rue Sud Remparts, coin Perdido, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 septembre 1892, pour le compte de la succession de George H. Kleinert, décédé, Docket No 36,560, il sera vendu à l'encan:

Tout le contenu de la dite grocerie et résidence, comptoirs étagères, etc. Aussi les chevaux, voitures, le fonds, comptes courants, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans l'honorable Cour ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
15 sept—15 18 22 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants,

Dans le Deuxième District,

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Docket No 35,669, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Pers et Prosinière ou avenue Hagan, dans l'îlet No 346, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St-Jean sur div. ses profondeurs variant d'à peu près 118 à 143 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre du leurs enchères.
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

PAR JAS P. GUINAULT

VACHERIE DE PIERRE BARBAROU A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—JEUDI, 15 septembre 1892, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Commune—

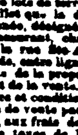

La vacherie de P. Barbarou, comprenant: 45 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et sur le point de vêler; 5 chevaux, 2 charrettes à lait, 2 wagons, buggy, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés ont place à la satisfaction du vendeur.
10 sept—

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 35,292.

Clark vs The F. Codman Ford Building Specialties Company, limited.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 361 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 7 juin 1892, je procéderai à vendre le LUNDI 19 septembre, 1892, à 10:30 A. M., à l'entrepôt rue Dryades, à la tête de la rue Union, la propriété mobilière suivante, à savoir:

DIVERS LOT DE TUILES, VERRE PLOMBÉ, Hauts de Cheminée, Peintures, Vernis, Bardeaux Taints, Ciment Soap Stone, Papier Carbonisé pour toiture, Flue Pipe, Lime Fire Proof Furring, Grillages, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
8 sept—8 11 18 19

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 35,789—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Meubles, Comptes courants.

A l'encan. Pour du comptant.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 64 et 66 rue St Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,

No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Jeudi, 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue du Camp. JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M., aux endroits ci-dessus, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, actuellement absent en congé, en date du 1er septembre 1892, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons, de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi un lot de comptes courants, le tout d'après un inventaire.
Conditions—Comptant.
3 sept—3 4 9 10—à date

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dessinger.

No 36,480—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dessinger, sera vendu, à l'encan; à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et servitudes, etc. y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'îlet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy, Delaronde et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et un autre une maison en bois dans le fond, et tous, en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.
Conditions—Comptant.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire public.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 22,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville [illegible]

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit [illegible]
[illegible]
[illegible] 10 17 [illegible]


# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

## ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $12 00 |
| SIX MOIS | 6 00 |
| TROIS MOIS | 3 00 |
| UN MOIS | 1 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| UN AN | $3 00 |
| SIX MOIS | 1 50 |
| QUATRE MOIS | 1 00 |
| UN MOIS | 25 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,


## ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 206 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL,

Nlle-Orléans, 13 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente: | | |
| Sur risques d'incendie | $133 694 46 | |
| Sur risques maritimes | 2,607 36 | |
| Sur risques de rivières | 1,261 61 | |
| Total | | $137,562 32 |
| Moins—Primes non acquises | | 40,130 00 |
| | | $96,382 32 |
| A ajouter: Compte d'intérêt | $3,365 36 | |
| Compte de loyer | 37,506 75— | $11,264 61 |
| | | $80,646 88 |

| | | |
|---|---|---|
| Pertes payées: | | |
| Sur risques de feu | $60,688 79 | |
| Sur risques maritimes | 313 56 | |
| Sur risques de rivières | 205 39 | |
| Pertes totales | $61,207 75 | |
| Primes rendues | $4,772 72 | |
| Réassurances | 2,841 85 | |
| Dépenses | 18 920 00 | |
| Taxes | 1,190 81 | |
| Honoraires d'avocat | 240 00 | |
| Compte de courtage | 1,798 11—27,577 49—88,785 24 | |
| | | $961 59 |

| | |
|---|---|
| La Compagnie possède l'actif suivant: | |
| Billets recevables | 106,044 44 |
| Billets garantis par hypothèques et nantissements | 17,773 64 |
| Primes en cours de collection | 15,272 98 |
| Propriétés foncières | 174,467 09 |
| Argent comptant | 22,572 35 |
| Obligations de la ville (valeur du marché) | 22,925 00 |
| Actions de banques (valeur du marché) | 6,741 00 |
| Actions d'assurances (valeur du marché) | 6,250 00 |
| Actions de chemins de fer (valeur du marché) | 9,577 00 |
| Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché) | 2,700 00 |
| Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché) | 1,000 00 |
| Bons à primes (valeur du marché) | 2,950 00 |
| Avance sur l'habitation Onvier | 6,964 31 |
| Librairie et meubles du Bureau | 3,000 00 |
| Jugements | 600 00 |
| | $398,756 87 |

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| D. A. Chaffraix, | John M. Baldwin, |
| Aristide Hopkins, | W. H. Behnger, |
| Jos. A. Shakspeare, | Jaynes Mael, |
| Henry C. Beecher, | Paul Capdevielle, |
| M. W. Smith, | J. B. Zacharie, |
| | A. Elgues. |

16juin—1 m

## BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,291,983 31 |
| Surtirages garantis et non garantis | | 2,809 00 |
| Bons des Etats Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 46,844 84 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 36,692 66 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 28,257 23 |
| Dû par des banques et banquiers d'Etat | | 484 00 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 113,500 00 |
| Dépenses courantes | | 815 10 |
| Echanges pour le Clearing house | $51,134 90 | |
| Billets d'autres banques | 7,846 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 81 76 | |
| Espèces | 49,259 50 | |
| Billets legal tender | 263,659 00— | 392,781 16 |
| Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $1,973,678 30 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 300,000 00 |
| Profits non divisés | | 36,061 98 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 36,645 00 |
| Dividendes non payés | | 3,765 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $1,287,951 06 | |
| Certificats de dépôt de demande | 5,345 00 | |
| Chèques certifiés | 1,379 74 | |
| Chèques du caissier en circulation | 13,120 31—1,307 796 11 | |
| Dû à d'autres banques nationales | | 5,497 32 |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | | 692 89 |
| Bills payables | | 60,000 00 |
| Total | | $1,973,678 30 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
H. B. GOGREVE,
M. SCHWARACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts sur demande et escomptes | | $1,323,654 46 |
| Bons des Etats-Unis | 50,000 00 | |
| Primes sur les bons | 6,500 00 | |
| Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions | $394,373 22— | 452,873 22 |
| Maisons de banque, meubles et installations | | 115,500 00 |
| Trésorier des Etats-Unis | 2,250 00 | |
| Change local | 185,617 89 | |
| Comptant | 310,065 82 | |
| Chèques pour le Comptoir d'Echange | 150,561 19— | 649,494 91 |
| | | $2,532,462 59 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital actions | | $600,000 00 |
| Fonds de surplus | 125,000 00 | |
| Profits non divisés | 31,209 09— | 156,209 09 |
| Dividendes payables le 1er juillet | | 20,000 00 |
| Circulation | | 44,250 00 |
| Dû aux déposants et banquiers | | 1,812,003 50 |
| | | $2,532,462 59 |

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Carl Kohn, | S. Chalaron, |
| Jno M. Parker, | S. O. Thomas, |
| Isaac Delgado, | Jonas H. Levy, |
| H. D. Wallace, | G. A. Williams, |
| John A. Blanc, | S. V. Fornaris. |

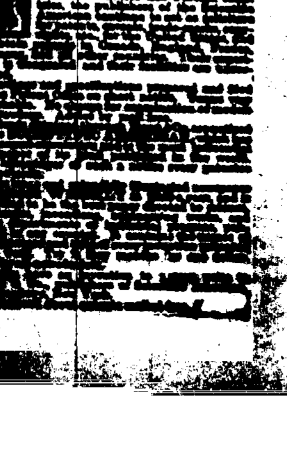


L'Abeille de la N[illegible]
Bureaux: 73 [illegible]

NOUVELLE[illegible]
JEUDI, 15 SE[illegible]

VAPE[illegible]

Mandeville, Le[illegible]

LE STEAMER [illegible]

Commençant [illegible]

Quittera MILNEBU[illegible] au dépôt du chemin de [illegible]

Pour Mandeville [illegible]

Tous les jours (excepté [illegible])

Revenant, [illegible]
Tous les jou[illegible]
L'eau et le temps [illegible]

Mandeville, Lewisburg, [illegible]
Dimanches et mercredi [illegible]
Dimanches et mercredi [illegible]
Prix du trajet [illegible]
Prix (jours d'excursion) [illegible]

Fret reçu tous les [illegible] de fer Louisville & Nas[illegible] Girod.
W. G. CO[illegible]
1er mai—

COMPAGNIE [illegible]

TRANSAT[illegible]

Entre New-Y[illegible]

Les magnifiques [illegible] pour le continent [illegible] et lumières électriques [illegible] 12 de la rivière du N[illegible] Street, tous les samedis [illegible]

LA CHAMPAGNE [illegible]
LA BRETAGNE, [illegible]
LA TOURAINE [illegible]

Prix du passage [illegible]

Vin compris dans [illegible]

Première cabine [illegible] et au dessus, salon [illegible]
Deuxième classe [illegible]
Entrepont, $24 50, [illegible]

Billets, aller et [illegible]

EMMANUEL [illegible]

A. MOULTON, [illegible]
19 rue de Camp.

LIGNE C[illegible]

POUR NEW YORK [illegible]

Cette ligne se compose [illegible]
KNICKERBOCKER, LOUISIANA.
Partant mercredi, 2[illegible]
Le steamer [illegible]

Partira de son quai au [illegible]
ASSURANCE PARCEL[illegible]
Passage—Cabine [illegible] Entrepont [illegible]
Cette ligne prend du fr[illegible] connements pour Liverpool [illegible]
Pour fret ou passage [illegible]
ALFRE[illegible]
4 mai—1 an

CHEMINS [illegible]

Route du Sud de la [illegible]

Southern Pacific Co. [illegible] partant du dépôt à la [illegible]
Départ de la N Orléans [illegible]
San Antonio
Express... 8 15 a m
California Ex[illegible] press, daily 5 00 p m
Chars-dortoirs entre N[illegible] cisco par l'Atlantic and [illegible] man sleepers entre la N[illegible] Antonio and New Orl[illegible] Buffet Sleepers entre la [illegible] et la ville de Mexico [illegible] 8.15 A. M.
Jonctions à Houston [illegible]
Billets à [illegible] chars-dortoirs à [illegible] bureaux coin St Charles [illegible] dépôt du Ferry [illegible]
J. KRUTTSCHNI[illegible]
J. G. SCHRIEVE[illegible]
W. C. WATSON
1er fév—1an

QUEEN & C[illegible]
26 HOURS TO CINCINNATI

Ligne la plus courte de [illegible] velle-Orléans [illegible]

Temps pour Ci[illegible]
Temps pour New Y[illegible]

VESTIBULE [illegible]
Arrive à Birmingham [illegible]
Arrive à Akron [illegible]
Arrive à Birmingham [illegible]
Arrive à Attala [illegible]
Arrive à Chattanooga [illegible]
Arrive à Burgin [illegible]
Arrive à Lexington [illegible]
Arrive à Cincinnati [illegible]
La seule ligne ayant [illegible] Cars pour New York [illegible] arrivant à 1 30 P. M. [illegible] trajet en moins de temps [illegible] Nlle-Orléans.
D. G. EDWARDS, Gén l Pass. Agent Cincinnati, O.
2 mars—

WHITNEY NAT[illegible]

OF NEW [illegible]

Etat semi-annuel, [illegible]

ACTIF [illegible]

Prêts et escomptes [illegible]
Surtirages [illegible]
Bons des Etats-Unis, [illegible]
Prime sur les bons [illegible]
Autres actions [illegible]
Meubles et installations [illegible]
Fonds de rédemption [illegible]
Prêts sur demande 336,[illegible]
Echange 486,[illegible]
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques 1,242,3[illegible]
Total [illegible]

PASSIF

Capital actions [illegible]
Fonds de surplus augmenté de $50,000 [illegible]
Profits indivis [illegible]
Dividendes non payés [illegible]
Circulation [illegible]
Dépôts $2,800,9[illegible]
Dus aux banques et banquiers 421,1[illegible]
Total [illegible]

JAMES T. HAYD[illegible]
PEARL WIGHT, [illegible]
J. M. PAGAUD, [illegible]
2 juil—2f

LE FRANCO-L[illegible]

JOURNAL HEBD[illegible]

PARAISSANT LE [illegible]

spécialement dévoué aux [illegible] tions françaises de la [illegible] des Etats-Unis.

Abonnement: $3 [illegible]

Propriétaire-Éditeur: LE[illegible]
DÉMOCRATIE FRANÇA[illegible]

Bureau: 100 rue de [illegible] stans Lne.

FEUILLE[illegible]

No 14.

# Belle-Ma[illegible]

—PAR—

ALBERT D[illegible]

TROISIÈME PA[illegible]

XVIII

(Suite.)

M. Roller leva le poing [illegible] Il voyait rouge. Par un [illegible] lonté, il dompta ce [illegible] Frissonnant, il murmura [illegible]
—Continuez....
—Je ne suis sortie [illegible] plus tard. Puis, [illegible] le chemin des Imbergères [illegible] vous confesser. Je [illegible] ne m'aviez prévenue en [illegible] cette.... cette [illegible]
—Mais vous êtes folle [illegible] vois et ne veux voir [illegible] qu'une imprudence! [illegible] moins, j'ai le droit de [illegible] tifs qui ont dicté votre [illegible] quoi êtes-vous allée chez [illegible]
—Parce que je l'aimais.
Les cinq mots [illegible] coup de massue assénés [illegible] pauvre Désiré. Une [illegible] rouge. Il se rua sur Nan[illegible] lenter, pour la rouer de [illegible] crasser.... Une colère [illegible] gait ce malheureux, qui [illegible] plus. Quand les [illegible] crossient, l'homme rete[illegible] instincts de la brute. [illegible] Roller n'ailleurs pas [illegible] pe de son poing crispé.